Renseignements utiles à qui voyage

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **13 (1933)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Renseignements utiles à qui voyage

Facilités accordées aux touristes sur les chemins de fer suisses

Billets de famille

Les chemins de fer et les compagnies de navigation suisses délivrent des billets de famille à tarif réduit (20 à 30 p. 100 de rabais) pour des voyages d'aller et retour ou circulaires. La durée de validité est de 10 jours; pour des billets comportant un parcours d'au moins 200 km., la durée de validité peut être portée à 45 jours.

Les surtaxes pour trains directs sont réduites de moitié.

Ces billets sont accordés lorsque trois membres de la même famille (père ou mère et deux enfants), vivant au même foyer, voyagent ensemble.

Les enfants de 4 à 12 ans comptent comme des adultes pour le nombre minimum des participants. Les personnes qui voyagent en vertu d'autres titres de transport (abonnements généraux, etc.), ainsi que les enfants de moins de 4 ans n'entrent pas en ligne de compte.

Les personnes désignées ci-après peuvent prendre part au voyage à prix réduits en tant qu'elles vivent dans le même ménage que les membres de la famille proprement dite, sans toutefois compter pour le nombre minimum des participants :

a) Les personnes ayant des liens de parenté avec les membres de la famille, au sens restreint du terme;

b) Les enfants recueillis;

c) Le personnel féminin du ménage.

Arrêts facultatifs à toutes les gares du parcours.

Pour les voyageurs venant de l'étranger, la sortie de Suisse peut avoir lieu par une autre gare frontière que celle d'entrée, à la condition qu'il s'agisse de véritables voyages circulaires et non de simples courses en transit par la Suisse.

Service de renseignements et d'entr'aide de l'Automobile-Club de Suisse sur la route du Gothard

Pendant une grande partie de l'année les cols sont barrés par la neige et la glace, tandis qu'au pied des Alpes, sur les deux versants, les routes sont praticables pour l'automobile. L'automobiliste a donc recours au service des lignes de chemins de fer des Alpes. Le but poursuivi par le service de l'Automobile-Club de Suisse sur la route du Gothard est de signaler à temps aux automobilistes jusqu'à quel point ils peuvent rouler et où ils devront charger leur voiture sur wagon de chemin de fer, ainsi que de leur aider avant tout à charger et à décharger leur voiture et à la remettre en état de marche, enfin de leur être utile dans leurs négociations avec le personnel des chemins de fer. Des bureaux de renseignements de l'A.C.S. existent à Altdorf, Amsteg, Gurtnellen et Wassen sur le côté nord du Gothard et à Faido, Biasca, Lugano et Chiasso sur le côté sud. Des services spéciaux de chargement ont été créés sur le versant septentrional à Göschenen et à Erstfeld, sur le versant méridional à Airolo. Tous les postes d'entr'aide sont prêts à donner des renseignements sur la praticabilité des routes et se chargent de commander des wagons, ainsi que de procurer aux automobilistes l'eau chaude destinée à remplir leur radiateur.

L'aide de l'Automobile-Club de Suisse a été sollicitée au cours de l'hiver 1930-31 à plus de 3.500 reprises pour des services de chargement et de déchargement, c'est dire combien ses services sont appréciés par les automobilistes.

Facilités pour se rendre au Markstein

Afin de faciliter l'accès du Markstein, la grande station de sports d'hiver des Vosges, une voiture directe de 1re et 2e classes sera incorporée les vendredis et samedis jusqu'au 31 mars 1933 au train express N° 39 partant de Paris à 22 heures. La voiture arrivera le lendemain à 7 h. 54 à Lautenbach où les voyageurs trouveront une correspondance automobile immédiate pour les hôtels de Markstein. Le dimanche, la voiture directe partira de Lautenbach à 20 h. 58 pour arriver à Paris par train express N° 36 le lundi à 6 h. 45.

Les voyageurs pourront se procurer à Paris, au Bureau de renseignements de la gare de Paris-Est, à l'Agence des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, place Saint-Augustin, et à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Elysées, des billets de fin de semaine, à prix réduit pour Lautenbach, valables du vendredi (ou avant-veille de fête légale) à midi au mardi (ou surlendemain de fête légale) à midi.

Comment aller à demi tarif aux sports d'hiver dans les Alpes et le Jura

Les sports d'hiver vous tentent? Vous désireriez vous rendre dans une station des Alpes et du Jura pour vous livrer aux plaisirs du ski, de la luge ou du patin... Mais vous ne pouvez vous absenter longtemps et vous craignez, au surplus, que votre déplacement ne vous occasionne une trop grosse dépense. Rassurez-vous. Vous voyagerez à bon compte en utilisant les billets de fin de semaine dont le prix comporte une réduction de 50 %. Ces billets sont valables du vendredi à midi au mardi à midi au départ de Paris et de Marseille et du samedi à midi au lundi à minuit au départ de Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Genève, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nîmes, Saint-Etienne. Ils donnent droit, dans tous les cas, à une franchise de 20 kilos pour le transport des articles de sports d'hiver.

Rien n'est aussi salutaire et aussi reposant qu'un séjour, ne fût-ce que de quelques jours, dans les stations de sports d'hiver. N'hésitez pas.

Si vous avez besoin de plus amples indications, veuillez vous adresser aux gares.

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs

Toutes les gares des réseaux de Paris à Orléans, de l'Etat et du Midi, délivrent toute l'année, sur demande préalable, des carnets de 1re, 2e et 3e classes pour voyages circulaires de 500 kilomètres de parcours minimum sur les dits réseaux.

L'itinéraire, qui doit être établi par le voyageur lui-même, doit ramener ce dernier à son point de départ initial; le voyage peut comporter des solutions de continuité dans le parcours par fer.

Validité. — 30, 45 ou 60 jours suivant la longueur du voyage avec faculté de prolongation de moitié.

Faculté d'arrêt.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux gares des trois réseaux intéressés; à l'Agence P. O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et à l'agence P. O., 126, boulevard Raspail, à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Elysées, à Paris; aux Agences de Voyages.